

REPUBLIQUE FRANCAISE Département l'Aveyron		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE VERRIERES - 2024-15 Séance du 19 mars 2024
<i>Afférents</i>	08	<i>L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf mars le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire.</i>
<i>En exercice</i>	11	
<i>Votants</i>	08	

Présents : Mrs- ARGUEL- CHAUCHARD -JEANJEAN- -UNAL
Mmes BOYER -DUCHESNE-PALUCH

Absents excusés : Mmes CALVI-THARREAU et Mr TOURIN

Secrétaire de séance: Mme PALUCH

OBJET : Demande de subventions Cœur de village de Vézouillac Commune de VERRIERES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de faire les demandes de subventions concernant l'opération Cœur de VILLAGE sur le Hameau de Vézouillac Commune de VERRIERES.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES H.T : 406 038.36 €

Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage : 17 760.00 €

Travaux : 353 278.36 €

Aléas : 35 000.00 €

RECETTES PREVISIONNELLES H.T : 406 038.36 €

DETR : 97 069.59 €

Région : 25 000 €

Conseil Départemental AVEYRON : 100 000 €

Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn 11 648.00 €

Emprunt 130 000 €

Autofinancement Commune 42 320.77 €

Après discussion et délibération, l'ensemble du Conseil Municipal est favorable à ce plan de financement prévisionnel et donne tout pouvoir à M. Le Maire pour signer toutes les demandes de subventions afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois et an susdits. LE MAIRE :

Pour extrait conforme
Accusé de réception en préfecture
012-211202916-20240319-20240319_15-DE
Reçu le 26/03/2024

Jérôme MOURIES